

FORT ROYAL DE SAINTE-MARGUERITE : PARTICIPEZ À SA RESTAURATION

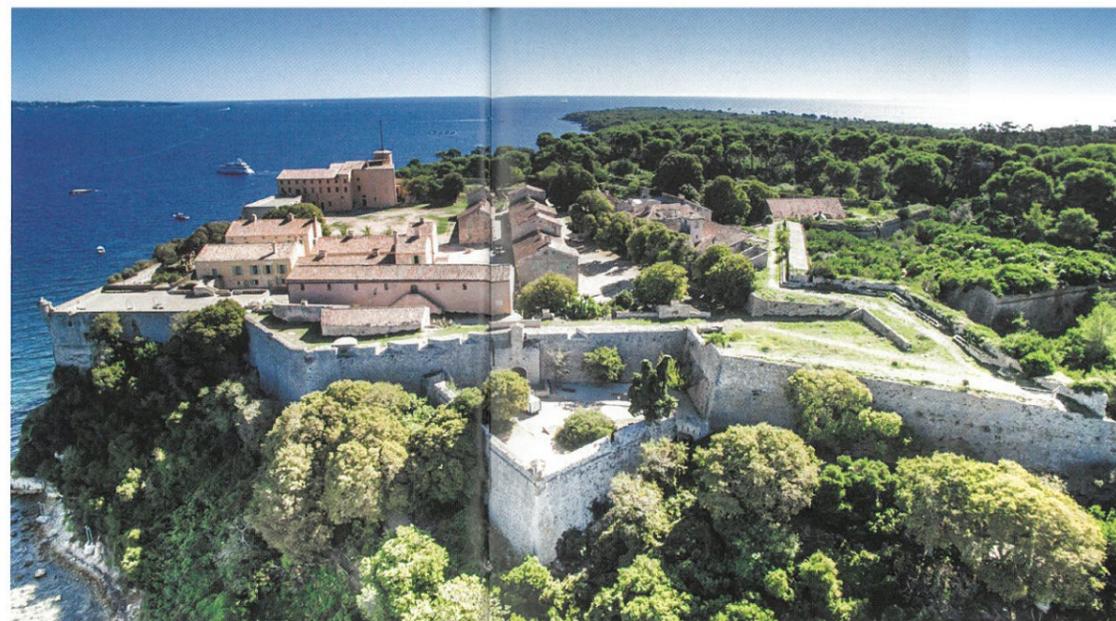
Depuis 2014, la Mairie de Cannes mène une politique volontariste de protection, restauration et valorisation de son patrimoine culturel et architectural. C'est dans ce cadre que la Ville a engagé des travaux de réhabilitation et consolidation du Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite datant du XVII^e siècle et subissant, face à l'usure du temps et une végétation envahissante, de nombreuses dégradations. Afin de collecter des dons pour rénover et sécuriser le bâtiment T – destiné à accueillir les jeunes en séjour scolaire ou colonie de vacances – et compléter l'aide financière déjà perçue via la *Mission Patrimoine* et les *Mutuelles AXA* (voir encadré), la municipalité a lancé le 6 janvier dernier, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, une souscription publique. Pour que chacun puisse prendre part à la préservation de notre patrimoine.

Édifié sur les ruines d'un site antique, au point culminant de l'île Sainte-Marguerite, le Fort Royal, devenue propriété municipale en 1995 et bâtie classée au titre des Monuments historiques depuis bientôt cent ans, est un joyau aux multiples facettes qui accueille plus de 80 000 visiteurs chaque année. « Par son importance stratégique au XVII^e siècle puis la permanence de sa beauté architecturale, c'est un trésor inestimable de l'histoire de France et de l'identité culturelle cannoise », a rappelé le Maire David Lisnard le 6 janvier dernier au moment de lancer l'appel aux dons pour poursuivre la réhabilitation du site, dans un état de dégradation avancé. Plusieurs bâtiments du fort sont en effet en ruine et une végétation envahissante conquiert peu à peu les demi-lunes et les remparts, menaçant directement la sécurité des personnes et des biens. C'est pourquoi la municipalité a décidé d'engager un programme de réhabilitation d'une ampleur inédite, avec comme objectif principal et urgent de mettre en sécurité le site en consolidant et en restaurant ses

ouvrages de défense et ses bâtiments. « La restauration et la préservation de cet héritage remarquable sont en outre essentielles pour le transmettre comme lien civilisationnel aux générations futures, tout en perpétuant le savoir-faire de métiers d'art spécifiques et renforçant l'attractivité de Cannes. Il s'agit de restaurer les sites et de les rendre plus sécurisés, plus accessibles et mieux adaptés aux attentes des visiteurs. »

Des travaux d'urgence

Lauréat pour le département des Alpes-Maritimes de la *Mission Patrimoine* 2024 portée par Stéphane Bern et bénéficiant à ce titre d'une subvention exceptionnelle tout comme d'un don des *Mutuelles AXA* (voir



Érigé au XVII^e siècle, le Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite est aujourd'hui dans un état de dégradation avancé.

TRANSMETTRE LE SITE COMME LIEN CIVILISATIONNEL AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

encadré), le projet de sauvegarde du Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite a démarré en janvier dernier. Le premier chantier de restauration porte sur le bâtiment T, qui fait partie d'un corps de casernes dont la configuration actuelle remonte à la fin du XVII^e siècle. Depuis 1974, cet édifice est mis à la disposition de l'association Cannes Jeunesse pour l'accueil et l'hébergement d'enfants et d'adolescents en séjour scolaire ou en colonie de vacances. Chaque année, plus de 12 500 personnes en bénéficient,

C'est par hélicoptère qu'ont été transportés sur l'île Sainte-Marguerite les matériaux nécessaires à la rénovation du bâtiment T.



dont une majorité de jeunes Cannois. Lancés le mois dernier et devant s'achever en mars prochain, les travaux prévoient la restauration de la toiture afin d'assurer l'étanchéité et

1,7 million d'euros, dont 291 111 euros pour le seul bâtiment T, cette action d'urgence et inédite fait donc appel à la générosité de particuliers et d'entreprises souhaitant faire un

la sécurité de l'édifice, conformément au caractère patrimonial du site et de préserver l'harmonie visuelle avec les autres bâtiments. D'un montant global estimé à près de



Le 6 janvier, David Lisnard, Maire de Cannes et Jacques Joncour, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, ont lancé la souscription publique pour la restauration du site.

don (voir modalités ci-dessous). Une décision fort royale pour participer à la sauvegarde et la transmission de notre patrimoine commun.

Un peu d'histoire...

Le Fort Royal constitue l'un des très rares exemples de fort îlien du XVII^e siècle comprenant encore tous ses éléments caractéristiques : remparts et bastions, échauguettes, portes et poternes, casernes, poudrière, chapelles, places d'armes, puits... L'état actuel des bâtiments témoigne du génie militaire de Vauban, commissaire général des fortifications sous Louis XIV. Cet ensemble unique a été classé Monument historique en 1927 et appartient à la Mairie de Cannes depuis trente ans. L'origine des casernes remonte à l'occupation de l'archipel de Lérins par l'armée espagnole (1635-1637). Aujourd'hui, dans ces bâtiments, l'association Cannes Jeunesse accueille petits et grands pour des séjours d'activités ou journées à la carte. En 2019, la Mairie a lancé un vaste programme de rénovation du site afin d'améliorer les conditions de vie des jeunes sur place et d'augmenter la

capacité d'accueil (240 lits contre 200 auparavant). Outre son importance stratégique, le Fort Royal a également servi de prison d'État sous l'Ancien Régime, puis de prison militaire. Pendant plus de deux siècles, des centaines de prisonniers se sont succédé dans les cellules du fort, parmi lesquels le plus célèbre demeure le mystérieux « Homme au masque de fer », incarcéré onze ans (1687-1698) dans le bâtiment principal du fort, qui abrite aujourd'hui le musée. Un Musée du Masque de fer et du Fort Royal qui accueille chaque année, de juillet à octobre, des expositions dont l'aura internationale participe à son tour au rayonnement de Cannes.



Mission Bern et Mutuelles AXA : un projet déjà plébiscité

Démarré en janvier, le projet de sauvegarde du Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite a déjà fait l'objet en 2024 d'une mobilisation massive. Tout d'abord par la décision du jury de la septième édition de la *Mission Patrimoine* portée par Stéphane Bern de le désigner en septembre comme lauréat départemental – donc seul monument des Alpes-Maritimes –, lui permettant de récolter une subvention de 300 000 euros. Ensuite à travers le vote du grand public et des collaborateurs et réseaux de distribution d'AXA France, grand mécène de la Fondation du Patrimoine qui l'avait mis en compétition aux côtés de dix-sept autres sites parmi les cent lauréats départementaux de la *Mission Bern*.

Le 18 novembre dernier, grâce aux nombreux soutiens exprimés en ligne, le Fort Royal a ainsi été choisi pour la région Sud-Est et a glané une nouvelle dotation de 100 000 euros. « Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la restauration de notre patrimoine insulaire, avait déclaré à cette occasion le Maire David Lisnard. Grâce à ce plébiscite, la Mairie de Cannes bénéficie d'importants dons pour financer une partie des travaux de réhabilitation et de sécurisation du site. Je tiens à remercier tous les votants et AXA France, tout comme le comité de sélection de la Mission Patrimoine et en particulier Stéphane Bern, pour leur soutien indéfectible en faveur de la défense du patrimoine local. »

Comment faire un don ?

Pour effectuer un don et participer à la préservation du Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite, plusieurs options s'offrent à vous :

- Par courrier en envoyant le bon de souscription complété et accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite » à l'adresse

- « Fondation du patrimoine des Alpes-Maritimes CCI Nice côte d'Azur – 20 boulevard Carabacel – 06000 Nice » ;
- En ligne sur le site Internet sécurisé www.fondation-patrimoine.org/101166 ;
- En flashant le QR code ci-contre.

